



Politique de la
famille
et
des **aîné·e·s**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉANDRE
2021-2025



SAINT-LÉANDRE

carovuko



Table des matières

- Mot des élu-e-s 3
- Mise en contexte 4
- Démarche MADA 6
- Comité de pilotage 7
- Valeurs et principes directeurs 8
- Définitions de la famille et de l'aîné-e 9

- Portrait de la municipalité 10**

- Objectifs de la politique 12**
- Conclusion 14

- Plan d'action 2021-2025 15**
- 1 - Loisirs 16
- 2 - Développement communautaire et participation sociale 17
- 3 - Éducation 18
- 4 - Emploi, vie économique et services de proximité 19
- 5 - Environnement, aménagement et accès aux lieux et aux bâtiments 20
- 6 - Habitation et milieux de vie 21
- 7 - Santé, services sociaux et communautaires 23
- 8 - Transport et mobilité 24
- 9 - Sécurité 25
- 10 - Information et communication 26
- 11 - Respect et inclusion sociale 27

Un mot des élu·e·s

Chers Léandais,
Chères Léandaïses,

Le conseil municipal est fier de cette nouvelle version révisée de la Politique de la famille et des aîné·e·s de Saint-Léandre et son plan d'action 2021-2025.

Élaborer une politique qui inclut à la fois la famille et les aîné·e·s, c'est prendre en considération **les besoins et les aspirations de l'ensemble d'une communauté – jeunes et moins jeunes**. C'est aussi, ensuite, se projeter dans l'avenir et imaginer ensemble ce que l'on souhaite pour notre municipalité et comment on compte y parvenir.

Merci aux membres du comité de pilotage de la démarche, à la conseillère responsable Julie Michaud, au directeur général André Marcil ainsi qu'à celles et ceux qui se sont exprimés par le biais du sondage. Grâce à votre implication, nous avons élaboré ensemble une belle feuille de route pour améliorer la qualité de vie des familles et des aîné·e·s de chez nous.

Steve Castonguay

MAIRE DE SAINT-LÉANDRE

Les familles et les aîné·e·s sont des acteurs incontournables de notre communauté et leur mieux-être est au cœur des actions de Saint-Léandre. Les besoins des citoyen·ne·s évoluent au fil des différentes étapes de leur vie et il est primordial que les services et les infrastructures de la municipalité soient adaptés à l'ensemble des générations.

En travaillant ensemble **à créer et à consolider une communauté inclusive où il fait bon vivre**, nous contribuons à inspirer la fierté d'appartenir à la belle municipalité de Saint-Léandre. C'est cette fierté et cette appartenance qui attirent de nouveaux arrivants et incitent les gens d'ici à vouloir y rester aussi longtemps que possible.

Je tiens à remercier tous les membres du comité de pilotage pour leur implication au cours des derniers mois: malgré les rencontres Zoom, la bonne humeur régnait et on le sentait derrière les écrans! Merci également aux citoyen·ne·s qui ont pris le temps de répondre au questionnaire, à la MRC de La Matanie pour son soutien ainsi qu'à la chargée de projet Catherine Berger.

Grâce à ce travail collectif, nous avons en main un plan d'action réaliste et inspirant pour le développement social et communautaire de Saint-Léandre.

Julie Michaud

CONSEILLÈRE RESPONSABLE
DES FAMILLES ET DES AÎNÉ·E·S



Mise en contexte

En 2014, la municipalité de Saint-Léandre adoptait officiellement sa première politique familiale et des aîné·e·s. Les objectifs et les stratégies d'action qu'elle s'était alors donnés visaient à créer et maintenir un milieu de vie favorisant le mieux-être de ses citoyen·ne·s de toutes les générations. Six ans et plusieurs réalisations plus tard, Saint-Léandre entreprend la mise à jour de cette politique et du plan d'action qui y est lié : c'est l'occasion de faire le point sur les besoins et les aspirations de la population, bâtir une vision commune et déterminer comment mettre en œuvre les changements souhaités.

En Matanie, les aîné·e·s représentent un pourcentage croissant de la population ; **de 14 % en 1996, ce sont maintenant :**

26 % des résident·e·s de notre MRC
qui sont **âgés de 65 ans et plus.**

Cette réalité comporte son lot de défis, d'autant que les aîné·e·s d'aujourd'hui et de demain sont appelé·e·s à vivre plus longtemps et en meilleure santé. Les jeunes et les familles sont également au cœur des préoccupations municipales. Attirer et favoriser l'établissement durable des familles constitue un défi de revitalisation et de développement important pour les communautés de La Matanie.

En raison de leur proximité avec les citoyen·ne·s et leurs champs de compétences, les municipalités peuvent intervenir et mobiliser les acteur·trice·s du territoire pour bâtir **des milieux plus attractifs, solidaires et inclusifs**, et ce, à tous les âges de la vie. C'est ce que Saint-Léandre s'engage à faire pour les quatre prochaines années.

Une municipalité adaptée aux aîné·e·s, c'est une municipalité qui :

- 1 Ajuste ses politiques, ses services et ses infrastructures à leurs besoins;
- 2 Agit de façon concertée et cohérente pour améliorer la qualité de vie des aîné·e·s de son territoire, mettre un frein à l'âgisme et favoriser la pleine participation sociale de tous les membres de la communauté;
- 3 Mobilise les comités et organismes locaux, les partenaires territoriaux ainsi que les citoyen·ne·s autour de cette vision d'une municipalité où il fait bon vivre pour toutes les générations.

Administré par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, le programme **Municipalité amie des aînés** permet depuis 2008 à des municipalités comme Saint-René de soutenir la planification et la mise en œuvre d'actions visant à adapter leurs services et leurs infrastructures au vieillissement de la population. À ce jour, on dénombre au Québec près de 1000 municipalités et MRC qui ont adhéré à la démarche MADA.

La **politique familiale municipale (PFM)** est pour sa part un levier qui permet à la municipalité et ses partenaires de prendre en compte les enjeux et les besoins diversifiés des familles de leur communauté. À travers la PFM, une attention particulière est portée à la valorisation de la paternité, aux environnements favorables aux enfants, au vieillissement actif, à l'accessibilité universelle et aux saines habitudes de vie dans un but de meilleure santé globale.

Démarche PFM / MADA

à Saint-Léandre



Lors du bilan de la démarche MADA 2014-2017, le comité de pilotage a constaté que plusieurs actions prévues au plan d'action se sont concrétisées, notamment le programme de sports équestres à l'école, un brunch pour les nouveaux arrivants ainsi que l'ajout d'une nouvelle boucle à la Grotte des fées. Toutefois, d'autres mesures prévues n'ont pas pu se réaliser.

Dressé au tout début de la mise à jour MADA, ce bilan a permis de prendre conscience **des impacts positifs** d'une telle démarche sur la communauté, mais aussi de l'importance de **prioriser des actions réalistes et concertées**.

Démarche territoriale

Cette démarche est appuyée à l'échelle du territoire puisque la MRC de La Matanie ainsi que quatre autres municipalités ont entrepris de renouveler leur adhésion à la démarche MADA.

1

Formation du comité de pilotage

C'est en 2020 que la municipalité de Saint-Léandre entreprend une démarche de mise à jour de sa première politique de la famille et des aîné-e-s qui couvre la période 2014-2017. Les travaux débutent véritablement en août 2020 avec la formation du comité de pilotage qui supervisera l'ensemble du processus (voir page suivante).

2

Portrait du milieu

Après avoir réalisé un bilan de la politique précédente (voir encadré), une recherche documentaire a dressé un portrait à jour de la situation démographique, sociale et économique de la municipalité, permettant de prendre connaissance des réalités du milieu.

3

Stratégie de consultation: questionnaire

Par la suite, une stratégie de consultation a été établie. En raison de la pandémie qui rendait toute consultation en personne impossible, il a été convenu de sonder les familles et les aîné-e-s à l'aide d'un questionnaire papier et électronique. Celui-ci a été acheminé par publipostage à l'ensemble des foyers de la municipalité afin de s'assurer de rejoindre toute la population. Il a aussi été diffusé sur les réseaux sociaux. Au total, 38 personnes ont répondu au questionnaire dont 18 étaient âgées de 65 ans ou plus.

4

Plan d'action

Le portrait statistique ainsi que les résultats du sondage ont permis d'alimenter les réflexions du comité de pilotage qui a pu déterminer les champs d'intervention (thèmes), les objectifs ainsi que 33 actions permettant de répondre aux besoins identifiés.

Comité de pilotage

Le comité était composé des membres suivants:



Julie Michaud

CONSEILLÈRE RESPONSABLE
DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉ·E·S



André Marcil,

DIRECTEUR GÉNÉRAL



Nancy Savard



Camille Therrien Tremblay



Martin Verret



Doris Saucier



Harold Truchon



Joyce Truchon



Marie-Claude Daoust



Denis Bélanger



Mariette Simard Blouin

Le mandat du comité de pilotage famille et aîné·e·s de Saint-Léandre consistait à **représenter la communauté ainsi qu'à exercer un rôle de consultation et de réflexion sur les besoins des familles et des personnes âgées**. Concrètement, le comité a supervisé l'ensemble du processus menant à l'adoption de la présente politique et du plan d'action, de la validation du portrait du milieu à la priorisation des enjeux et des actions en passant par l'élaboration de la consultation.

La mise en commun des expériences, connaissances et expertises diversifiées et complémentaires des membres du comité a permis d'assurer une politique de la famille et des aîné·e·s **représentative des priorités de la population léandaïse**.

Une chargée de projet, Catherine Berger (Kolektiva, gestion de projets collectifs), offrait un accompagnement et un support technique tout au long de la démarche. Marie-Claude Soucy, conseillère en développement territorial à la MRC de La Matanie, était également en soutien.

Pour les quatre prochaines années, un **comité de suivi** a la responsabilité de suivre la mise en œuvre du plan d'action et de veiller à ce que des correctifs soient apportés en cours de route si nécessaire.

Les valeurs et principes directeurs

La municipalité de Saint-Léandre a souhaité renouveler son adhésion à 5 grandes valeurs et principes qui avait guidé les orientations de la démarche en 2014:

1 *Identité, culture et patrimoine*

Une communauté fière de son héritage, résolument tournée vers la préservation et la mise en valeur de son patrimoine culturel et naturel.

2 *Accueil*

Des gens chaleureux, une approche conviviale pour une municipalité inclusive, qu'on soit jeune ou plus âgé, nouvel arrivant ou bien enraciné.

3 *Solidarité*

Une ferme volonté d'œuvrer ensemble à relever les défis communs, à initier et soutenir des projets rassembleurs qui favorisent le mieux-être de toutes les générations.

4 *Accessibilité*

Des activités et des services accessibles tant sur le plan physique que financier afin de prévenir l'isolement et l'exclusion.

5 *Communication*

Une information claire et disponible afin que les citoyen-ne-s aient des opportunités de participer activement à la vie communautaire et puissent se prévaloir des ressources et des services qui leur sont destinés.



« Espoir, ténacité, succès » :
telle est la devise de la municipalité
de Saint-Léandre. Les Léandais et
les Léandaïses l'incarnent par leur
implication dans leur communauté.

En s'appuyant sur ces valeurs, par sa politique de la famille et des aîné-e-s, la municipalité de Saint-Léandre souhaite assurer aux familles et aux aîné-e-s qui habitent sur le territoire ainsi que celles et ceux qui viendront s'y établir qu'ils seront toujours **au cœur des décisions qui influencent le développement de la municipalité.**



Saint-Léandre
Dessin de Lisa Chouinard

Définition de la **famille**

La famille léandaise est une communauté ouverte de personnes unies par des liens filiaux ou affectifs. Vivant seuls ou regroupés dans une même bulle chaleureuse, les membres d'une famille forment un ensemble de liens tissés serrés qui leur permettent de partager et de s'entraider; de se sentir bien et en sécurité; d'aimer et d'être aimés; de s'épanouir individuellement et collectivement.

« La famille est un carrousel de couleurs dont le centre de gravité chante encore l'ancêtre. »

- Gérald Tremblay

Définition des **aîné·e·s**

Les aîné·e·s participent à l'enracinement et à la transmission des valeurs communes. Mémoire vivante, ils sont source d'inspiration pour les autres générations. Grâce à son environnement riche et son sens de l'entraide, Saint-Léandre permet aux aîné·e·s un vieillissement actif dont profite toute la communauté.

Dans le cadre de la présente politique, le terme « aîné·e » désigne les personnes de 65 ans et plus.

« Le grand âge est un pays découvert avec l'espoir de mieux se connaître »

- Gérald Tremblay

Portrait de la municipalité

La municipalité de Saint-Léandre compte environ :

70
enfants
(0 à 14 ans)

ce qui représente
17,5%
de sa population.

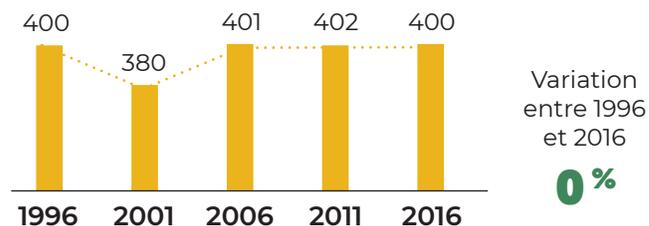
On dénombre approximativement :

95
aîné·e·s
(65 ans et plus)

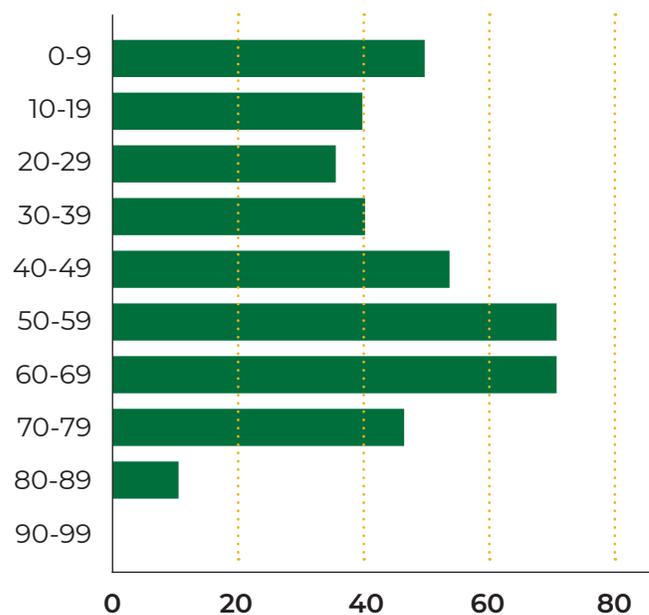
ce qui constitue
23,8%
de la population.

Tendances démographiques

La variation dans la population de Saint-Léandre entre 1996 et 2016



Répartition des groupes d'âge de la population de Saint-Léandre en 2016



Revenus

La fréquence de faible revenu après impôt est de **18,8 %** en moyenne:

- ▶ **12,5 %** pour les 0 à 17 ans,
- ▶ **15,6 %** pour les 18 à 64 ans et
- ▶ **36,8 %** pour les 65 ans et plus (29,8 % pour l'ensemble de la MRC - 65 ans et +).

En 2015, environ **75 résidents** de Saint-Léandre étaient en situation de faible revenu.

Scolarité

L'école primaire de Saint-Léandre comptait **23 élèves inscrits pour l'année scolaire 2021-2022**. Il s'agit d'une augmentation importante par rapport à l'année précédente (14 élèves). Plusieurs projets pédagogiques et parascolaires rendent l'établissement unique et très attractif. En ce sens, la MRC de La Matanie soutient son activité en offrant du transport aux enfants provenant d'autres municipalités du territoire.

Parmi les aîné-e-s de la municipalité,

- ▶ **37 %** n'avaient aucun diplôme et
- ▶ le quart (**25 %**) avaient un diplôme d'études secondaires (DES) comme plus haut diplôme.
- ▶ Une trentaine d'aîné-e-s de Saint-Léandre détenaient un diplôme professionnel (DEP - **10 %**) ou collégial (DEC - **20 %**).

C'est donc **62,5 %** des personnes âgées de 65 ans et plus qui ont au moins le DES: cette proportion est un peu supérieure à celle pour La Matanie (58 %).

Transport

- ▶ Environ **84 %** de la population de St-Léandre utilisait en 2016 la voiture pour se rendre au travail.
- ▶ En 2019, le service de transport adapté (personnes handicapées) offert par la MRC de La Matanie a effectué **161** déplacements à Saint-Léandre.

Du côté du transport collectif, on en comptait **619** pour cette même année. On remarque une hausse constante depuis le début du service à Saint-Léandre.

Habitation

- ▶ La municipalité de Saint-Léandre compte **195** logements privés occupés.
- ▶ **92 %** des Léandais-e-s sont propriétaires, seuls **7 %** louent le logement qu'ils occupent.
- ▶ La totalité des 65 ans et plus est propriétaire, ce qui représente **55** ménages. Il y aurait **35** personnes de 65 ans et plus vivant seules à Saint-Léandre.

Santé

Sur le territoire du Réseau local de services de Matanie, qui inclut Saint-Léandre, les problèmes de santé chronique des 55 ans et plus comprennent:

- ▶ l'hypertension artérielle (**61 %**),
- ▶ le diabète (**22 %**),
- ▶ le cancer (**22 %**)
- ▶ les maladies pulmonaires (**20 %**) ainsi que
- ▶ l'Alzheimer et les troubles cognitifs majeurs (**8 %**).

Sachant qu'au Québec, une personne aînée sur cinq est proche aidante, il y aurait environ une **vingtaine de proches aidant-e-s** de 65 ans et plus à Saint-Léandre.

Objectifs

de la politique

Par son adhésion à la démarche MADA, la municipalité de Saint-Léandre souhaite contribuer au vieillissement actif de sa population. Les 3 piliers du **vieillissement actif** – participation, santé et sécurité – s’incarnent dans 11 champs d’intervention distincts qui favorisent l’émergence d’un environnement favorable à l’inclusion et à l’épanouissement des aîné·e·s sur lesquels il est possible d’agir à l’échelle municipale.

Les priorités des familles se retrouvent également bien représentées dans les objectifs suivants.

1 **Loisirs**

- ▶ Développer des loisirs culturels, sociaux et sportifs
- ▶ Disposer de locaux adéquats pour la pratique des activités de loisirs de la municipalité

2 **Développement communautaire et participation sociale**

- ▶ Stimuler et soutenir la participation citoyenne et le développement d’initiatives communautaires
- ▶ Développer et consolider des espaces communautaires rassembleurs

3 **Éducation**

- ▶ Promouvoir l’école de Saint-Léandre et contribuer au recrutement de nouveaux élèves
- ▶ Poursuivre le développement de liens entre l’école et la communauté

4 **Emploi, vie économique et services de proximité**

- ▶ Assurer le maintien de services de proximité, notamment sur le plan alimentaire
- ▶ Offrir un service de garderie accessible pour les jeunes familles
- ▶ Développer le potentiel touristique de la municipalité

5 Environnement, aménagement et accès aux lieux et aux bâtiments

- ▶ Améliorer l'aménagement du noyau villageois en lien avec l'orientation écologique et culturelle de Saint-Léandre
- ▶ Assurer l'accès aux bâtiments et aux espaces extérieurs de la municipalité

6 Habitation et milieux de vie

- ▶ Faire connaître les services existants favorisant le maintien à domicile des aîné-e-s
- ▶ Développer de nouveaux services favorisant le maintien à domicile des aîné-e-s
- ▶ Accroître l'offre de terrains constructibles et de logements disponibles dans la municipalité

7 Santé, services sociaux et communautaires

- ▶ Favoriser la santé physique et psychologique des familles et des aîné-e-s

7 Transport et mobilité

- ▶ Assurer la mobilité des familles et des aîné-e-s sur le territoire

8 Sécurité

- ▶ Offrir un milieu de vie sécurisant et sécuritaire pour les aîné-e-s et les familles de la municipalité

9 Information et communication

- ▶ Favoriser la circulation de l'information sur les activités, les événements et les services offerts à Saint-Léandre

9 Respect et inclusion sociale

- ▶ Prévenir l'isolement et la maltraitance des aîné-e-s
- ▶ Valoriser le rôle des aîné-e-s dans la communauté et mobiliser en faveur de leur mieux-être

Conclusion

Cette politique de la famille et des aîné-e-s est le fruit d'une volonté de reconnaître les besoins réels de la population et de faire émerger une vision et des enjeux partagés par toute une communauté. Le plan d'action qui en découle permet de se donner une direction claire ainsi que des repères pour mesurer les résultats collectifs au cours des prochaines années.

L'implication et le soutien de la population léandaïse sont essentiels afin de favoriser l'atteinte des différents objectifs de cette politique. C'est ensemble que nous ferons une réelle différence dans la vie des familles et des aîné-e-s de Saint-Léandre.

MERCI au **Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux** pour l'aide financière accordée pour le renouvellement de la démarche Municipalité amie des aînés

MERCI à madame **Sylviane Pipon** d'Espace Muni pour l'accompagnement offert durant la démarche

MERCI à la **MRC de La Matanie** pour le soutien technique et les ressources mobilisées pour mener à bien l'élaboration de la politique et du plan d'action

MERCI aux **citoyen-ne-s de Saint-Léandre** qui ont participé au processus de consultation nous permettant ainsi de rédiger une politique à leur image

MERCI aux **membres du comité de pilotage PFM/MADA, à la conseillère responsable Julie Michaud ainsi qu'au directeur général André Marcil** pour leur engagement et leur dynamisme. Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire (pandémie de COVID-19) qui prévalait durant le processus d'élaboration, les rencontres de travail ont été des plus stimulantes!



Politique de la
famille
et
des aîné·e·s

SAINT-LÉANDRE
PLAN D'ACTION 2021-2025

Saint-Léandre

Dessin de Jérémy Bérubé

Objectif 1.1. Développer des activités de loisirs (culturelles, sociales et sportives)

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
1.1.1. Développer des activités de loisirs culturels autour du Jubé, incluant des activités spécifiques aux aîné·e·s F A	Responsable: ▶ Le Jubé	\$	CT	Des activités de loisirs culturels sont offertes au Jubé de façon régulière (augmentation du nombre de familles et d'aîné·e·s qui pratiquent des loisirs culturels dans leur municipalité). Certaines activités proposées sont adaptées aux aîné·e·s (type, horaire).

Objectif 1.2. Disposer d'espaces adéquats pour la pratique des activités de loisirs de la municipalité

1.2.1. Mettre à la disposition de la population un ou plusieurs locaux dédiés aux loisirs F A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaire: ▶ Les P'tits Léandre	\$\$\$	MT	Le comité des loisirs Les P'tits Léandre et la population bénéficient d'un local ou de plusieurs locaux adéquats.
---	---	--------	----	---

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$ A Actions « aîné·e·s » F Actions « famille »

CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 MT: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 LT: long terme: début des travaux d'ici 2025

2 Développement communautaire et participation sociale

Objectif 2.1. Stimuler et soutenir la participation citoyenne et le développement d'initiatives communautaires

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
2.1.1. Embaucher une ressource pour accompagner les bénévoles et les projets de développement communautaire et municipal F A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaires: ▶ Comités locaux ▶ MRC	\$\$\$	CT	Une ressource humaine dédiée est embauchée pour soutenir les projets de développement de la municipalité et des comités locaux. La participation citoyenne et le développement d'initiatives communautaires sont facilités par le travail de cette ressource (appui aux bénévoles en place, facilite le recrutement).

Objectif 2.2. Développer et consolider des espaces communautaires rassembleurs

2.2.1. Réaliser une étude portant sur les besoins des organismes locaux (consultation) et les bâtiments existants (évaluation technique), dont l'église et le centre communautaire F A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaires: ▶ La Fabrique ▶ Les P'tits Léandre	\$\$\$\$	MT	Une évaluation des besoins des organismes/comités locaux est réalisée et est mise en parallèle avec les possibilités offertes par les bâtiments existants. Cette évaluation permet de prendre une décision éclairée quant à l'aménagement des espaces communautaires de la municipalité et d'effectuer les travaux nécessaires.
2.2.2. Effectuer les travaux nécessaires (construction, rénovation, adaptation de bâtiments) à l'aménagement d'espaces communautaires adéquats.				

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$



Actions «ainé-e-s»



Actions «famille»

CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 MT: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 LT: long terme: début des travaux d'ici 2025

3 Éducation

Objectif 3.1. Promouvoir l'école de Saint-Léandre et contribuer au recrutement de nouveaux élèves

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
3.1.1. Concevoir et distribuer du matériel promotionnel à certains parents ciblés F	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité Partenaires: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Corporation développement local ▶ École 	\$	CT	Du matériel promotionnel à propos de l'école de Saint-Léandre est conçu et distribué à des parents ciblés. Cette action promotionnelle permet de recruter de nouveaux élèves (hausse des inscriptions à l'école).

Objectif 3.2. Poursuivre le développement de liens entre l'école et la communauté

3.2.1. Faciliter la vente des légumes-feuilles produits à l'école à l'ensemble de la communauté F A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité dépanneur Partenaires: <ul style="list-style-type: none"> ▶ École ▶ COSMOSS (saine alimentation) 	\$	MT	Le comité dépanneur intègre dans sa réflexion et son plan d'affaires la vente des légumes-feuilles produits par l'école. Lors de l'ouverture du dépanneur, les légumes-feuilles sont disponibles et mis en valeur sur les étalages. La communauté soutient cette initiative de l'école en se procurant des légumes-feuilles (ventes).
3.2.2. Poursuivre les activités scolaires réalisées avec des membres de la communauté F A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> ▶ École Partenaires: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Jubé et autres comités locaux 	\$	CT	L'école continue d'offrir des occasions pour la communauté de contribuer à certaines activités ou projets (nombre d'activités école-communauté).

4

Emploi, vie économique et services de proximité

Objectif 4.1. Assurer le maintien d'un service de proximité sur le plan de l'alimentation

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
4.1.1. Mettre sur pied un comité de travail pour la création d'un service de dépanneur F A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité Partenaire: <ul style="list-style-type: none"> ▶ MRC 	\$	CT	Un comité de travail est constitué avec l'appui de la municipalité et des comités locaux.
4.1.2. Évaluer la faisabilité de la mise en place d'un dépanneur sous forme coop ou privée F A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité dépanneur Partenaires: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité ▶ Corporation de développement local ▶ CAMM et/ou autre partenaire privé 	\$\$	MT	Une étude de marché et/ou un plan d'affaires sont réalisés en vue de la mise sur pied d'un dépanneur. La viabilité de l'initiative est démontrée et permet de trouver du financement et/ou un partenaire privé souhaitant opérer le commerce.

Objectif 4.2. Offrir localement un service de garderie accessible pour les jeunes familles

4.2.1. Mettre sur pied un comité de travail pour la création d'un service de garderie (petite enfance) à Saint-Léandre F	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité de travail Partenaire: <ul style="list-style-type: none"> ▶ À déterminer 	\$	CT	Un comité de travail est formé avec pour objectif la création d'un service de garderie. Les différentes options envisageables sont analysées (aspects financiers, techniques et humains) et des actions sont entreprises pour créer un service adapté aux besoins des jeunes familles.
---	---	----	----	--

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$



Actions « aîné-e-s »



Actions « famille »

CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 MT: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 LT: long terme: début des travaux d'ici 2025

Objectif 4.3. Développer le potentiel touristique de la municipalité

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
4.3.1. Créer un OBNL dédié à la mise en valeur du potentiel récréotouristique de la municipalité F A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaires: ▶ MRC et autres à confirmer	\$	CT	Un OBNL dédié à la mise en valeur du potentiel récréotouristique de la municipalité est constitué.
4.3.2. Développer des activités récréotouristiques dans le secteur du lac Adèle F A	Responsable: ▶ OBNL (en formation) Partenaires: ▶ MRC et autres à confirmer	\$\$\$\$	MT	Des activités récréotouristiques sont développées (obtention de financements) et permettent d'attirer davantage de touristes dans la municipalité (hausse de la fréquentation).

Légende

 \$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$ **A** Actions « aîné-e-s » **F** Actions « famille »

CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 **MT**: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 **LT**: long terme: début des travaux d'ici 2025

5 Environnement, aménagement et accès aux lieux et aux bâtiments

Objectif 5.1. Améliorer l'aménagement du noyau villageois en lien avec l'orientation écologique et culturelle de la municipalité

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
5.1.1. Produire un plan d'urbanisme intégrant le développement résidentiel et les jardins F A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaires: ▶ UQAR ▶ MRC ▶ Le Jubé et autres comités locaux	\$\$	CT	Un plan d'urbanisme est élaboré pour le noyau villageois de la municipalité. Basés sur ce plan, les aménagements effectués par la suite incarnent les orientations de la municipalité (écologie, culture, famille et aîné-e-s).
5.1.2. Aménager un lieu d'échanges et de repos pour les aîné-e-s à proximité du jardin communautaire (kiosque, bancs, rampes, etc.) A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaire: ▶ Comité jardin (Les P'tits Léandre)	\$\$\$	MT	Un lieu d'échanges et de repos adapté aux aîné-e-s est aménagé à proximité du jardin.
Objectif 5.2. Assurer l'accès aux bâtiments et aux espaces extérieurs de la municipalité				
5.2.1. Déménager le bureau municipal et la salle du conseil dans des locaux permettant un accès pour les personnes à mobilité réduite F A	Responsable: ▶ Municipalité	\$\$\$	MT	La municipalité (salle du conseil et bureau administratif) déménage dans des locaux permettant un accès universel.

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$ **A** Actions « aîné-e-s » **F** Actions « famille »
CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 **MT**: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 **LT**: long terme: début des travaux d'ici 2025

Objectif 6.1. Faire connaître les services existants favorisant le maintien à domicile des aîné-e-s

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
6.1.1. Publier régulièrement dans le journal des informations concernant les services d'adaptation et de maintien à domicile offerts aux aîné-e-s en Matanie A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> Comité journal Partenaires: <ul style="list-style-type: none"> TCAM Comité de suivi MADA MRC 	\$	CT	<p>De l'information concernant les services favorisant le maintien à domicile est diffusée de façon régulière dans le journal La fenêtre (nombre de parutions).</p> <p>Les aîné-e-s connaissent davantage les services leur permettant de demeurer chez eux plus longtemps</p>

Objectif 6.2. Développer de nouveaux services favorisant le maintien à domicile des aîné-e-s

6.2.1. Offrir un service de petits travaux extérieurs et de soutien informatique/électronique à domicile A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> Comité de suivi MADA MRC Partenaires: <ul style="list-style-type: none"> Comités locaux des municipalités TCAM 	\$\$\$\$	MT	<p>En partenariat avec les municipalités intéressées et les organismes territoriaux pouvant soutenir le projet, un service de petits travaux extérieurs et de soutien informatique/électronique est développé.</p> <p>Ce service est disponible pour les aîné-e-s de Saint-Léandre qui en ont besoin (nombre d'aîné-e-s utilisant le service).</p>
--	---	----------	----	--

Objectif 6.3. Accroître l'offre de terrains constructibles et de logements disponibles

6.3.1. Soutenir la mise sur pied d'un développement résidentiel écologique incluant des terrains constructibles et des unités locatives. F A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> Comité écoquartier Partenaires: <ul style="list-style-type: none"> Promoteur privé Municipalité MRC 	\$\$\$	MT	<p>Le projet de développement résidentiel est élaboré en tenant compte des besoins différents des familles et des aîné-e-s (logements en location notamment).</p> <p>Des terrains et des logements supplémentaires sont disponibles pour des aîné-e-s et des familles.</p>
--	---	--------	----	--

7

Santé, services sociaux et communautaires

Objectif 7.1. Favoriser la santé physique et psychologique des familles et des aîné-e-s

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
7.1.1. Faire connaître l'offre de services pour aîné-e-s sur le territoire de La Matanie A	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Comité journal Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> TCAM Comité de suivi MADA MRC 	\$	CT	<p>De l'information concernant les services communautaires pour les aîné-e-s est diffusée de façon régulière dans le journal La fenêtre (nombre de parutions).</p> <p>Les aîné-e-s connaissent davantage les services disponibles et les utilisent au besoin (augmentation de l'utilisation des services).</p>
7.1.2. Effectuer des démarches afin d'offrir un point de service du CISSS à raison d'une fois par mois A	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Municipalité Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> CISSS BSL 	\$	CT	Des démarches sont effectuées pour demander l'offre de services de santé (CISSS) dans la municipalité, complémentaires aux services à domicile.
7.1.3. Maintenir les activités offertes à Saint-Léandre favorisant la santé physique et mentale F A	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Les P'tits Léandre Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> Centre d'éducation adultes Le Jubé et autres comités locaux Travailleurs autonomes 	\$	CT	<p>Les activités existantes (ex.: Gym Cerveau) sont maintenues.</p> <p>Les aîné-e-s et la population sont davantage en santé.</p>
7.1.4. Développer de nouvelles activités favorisant la santé des familles et des aîné-e-s F A	Responsable : <ul style="list-style-type: none"> Les P'tits Léandre Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> Centre d'éducation adultes Le Jubé Travailleurs autonomes 	\$	CT	<p>De nouvelles activités (ex.: exercices physiques, tai-chi, méditation et activités créatives ou artistiques) sont développées et offertes aux aîné-e-s et à la population.</p> <p>Les aîné-e-s et la population sont davantage en santé.</p>

Objectif 8.1. Assurer la mobilité des familles et des aîné-e-s sur le territoire

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
8.1.1. Promouvoir dans le journal les services de transport adapté et collectif de la MRC et l'accompagnement - transport du Centre d'action bénévole (CAB) F A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> ▶ MRC ▶ CAB Partenaires: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité ▶ Comité journal 	\$	CT	<p>De l'information concernant le transport collectif et l'accompagnement-transport est diffusée de façon régulière dans le journal La fenêtre (nombre de parutions).</p> <p>Le nombre de personnes, notamment aîné-e-s, qui utilisent ces services de transport alternatifs à l'automobile augmente d'année en année.</p>
8.1.2. Maintenir l'entretien des routes de la municipalité afin de permettre une circulation sécuritaire F A	Responsable: <ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$\$\$\$	LT	<p>Les routes de la municipalité sont bien entretenues et sécuritaires en hiver.</p>

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$



Actions « aîné-e-s »



Actions « famille »

CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 MT: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 LT: long terme: début des travaux d'ici 2025

Objectif 9.1. Offrir un milieu de vie sécurisant et sécuritaire pour les aîné-e-s et les familles de la municipalité

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
9.1.1. Collecter de l'information sur les mesures déjà en place pour réduire la vitesse (affiches « enfants ») et les ajuster selon les besoins dans les différents secteurs de la municipalité F A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaire: ▶ Sûreté du Québec	\$	CT	La municipalité dispose d'indicateurs pour mesurer l'impact de ses actions pour réduire la vitesse et peut prendre de meilleures décisions pour ses investissements en lien avec la sécurité routière.
9.1.2. Mettre en place un comité de vigilance avec la municipalité et les autorités de sécurité publique (situations d'urgence) F A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaire: ▶ Sûreté du Québec	\$	CT	Un comité de vigilance est créé en partenariat avec la SQ et la municipalité. Un mode de fonctionnement pour rejoindre les gens en cas d'urgence est élaboré.

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$ **A** Actions « aîné-e-s » **F** Actions « famille »
CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 **MT**: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 **LT**: long terme: début des travaux d'ici 2025

10 Information et communication

SAINT-LÉANDRE | PLAN D'ACTION MADA 2021-2025

Objectif 10.1. Favoriser la circulation de l'information sur les activités, les événements et les services offerts à Saint-Léandre

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
10.1.1. Créer et alimenter une page Facebook de la municipalité F A	Responsable: ▶ Municipalité Partenaire: ▶ Regroupement des organismes	\$	CT	Une page Facebook officielle de la municipalité de Saint-Léandre est créée. La page Facebook est alimentée avec des nouvelles de la municipalité et des organismes (informations, activités et événements).
10.1.2. Assurer la pérennité et le développement du journal communautaire (bénévoles, financement et soutien technique) F A	Responsable: ▶ Comité journal Partenaire: ▶ MRC	\$\$	MT	Le journal La fenêtre bénéficie d'un financement et d'un soutien technique/humain permettant d'assurer des publications mensuelles.
10.1.3. Mettre à jour le site web F A	Responsable: ▶ Municipalité	\$\$	CT	Le site web de la municipalité contient une information à jour et facilement accessible. Le nombre et la durée des visites sur le site web de la municipalité connaissent une augmentation.
10.1.4. Adapter le site web aux aîné-e-s, tant sur le fond (contenu) que sur la forme (accessibilité numérique) A	Responsable: ▶ Municipalité	\$	MT	Le site web de la municipalité est mis à jour avec des informations utiles aux aîné-e-s et des mesures favorisant la lecture (écriture simplifiée, taille des caractères, lisibilité des typographies, etc.).

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$ **A** Actions « aîné-e-s » **F** Actions « famille »

CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 **MT**: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 **LT**: long terme: début des travaux d'ici 2025

Objectif 11.1. Prévenir l'isolement et la maltraitance des aîné-e-s

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus (Indicateurs de réussite)
11.1.1. Organiser une activité de sensibilisation à la maltraitance en lien avec les programmes « Flambeaux » et « Éclaireurs » A	<p>Responsables:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Centre d'action bénévole région Matane (Flambeaux) ▶ CISSS (Éclaireurs) <p>Partenaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Regroupement des organismes 	\$	MT	<p>Une activité de sensibilisation du programme « Flambeaux » (CAB) / « Éclaireur » (CISSS) est organisée à Saint-Léandre.</p> <p>Les personnes participantes sont sensibilisées à être vigilantes quant à l'isolement et à la maltraitance faite aux aîné-e-s.</p>

Objectif 11.2. Valoriser le rôle des aîné-e-s dans la communauté et mobiliser en faveur de leur mieux-être

11.1.2. Contribuer à une activité MRC de valorisation du rôle des aîné-e-s A	<p>Responsable:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ TCAM 	\$	CT	La MRC de La Matanie organise une activité territoriale de promotion des personnes âgées à laquelle participe Saint-Léandre (diffusion).
---	---	----	----	--

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$



Actions « aîné-e-s »



Actions « famille »

CT: court terme: début des travaux d'ici la fin de 2022 MT: moyen terme: début des travaux d'ici 2023 ou 2024 LT: long terme: début des travaux d'ici 2025



MRC de
La Matanie



SAINT-LÉANDRE



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec 

Démarche d'accompagnement réalisée
par Kolektiva, gestion de projets collectifs

Graphisme: Caroline Turbide, graphiste